

# INFOS TROGLOS

VILLAINES-LES-ROCHERS



Pays de la Vannerie et des Troglos

**Numéro 47**



## Sommaire

Spécial « habitat dans les troglos » :

- Des villainois troglodytiques : depuis quand ? \_\_\_\_\_ p 2 à 5
- Habiter un troglo \_\_\_\_\_ p 6
- Le Syndicat des Cavités Souterraines \_\_\_\_\_ p 8
- Les Maisons Paysannes de Touraine \_\_\_\_\_ p 8
- Les RV Troglos des 12 et 13 juin 2010 à Villaines \_\_\_\_\_ p 9

Le centenaire de l'ESV \_\_\_\_\_ p 10

Un arbitre villainois \_\_\_\_\_ p 11

Les Amis de l'Eglise : visite à Tours \_\_\_\_\_ p 11

Endremage \_\_\_\_\_ p 11

Agenda \_\_\_\_\_ p 12

## DES VILLAINOIS TROGLODYTIQUES : DEPUIS QUAND ?

Creuser dans la pierre pas trop dure d'un coteau pour s'y abriter fut certainement pratiqué dans beaucoup de vallées. Un village presque entièrement constitué d'habitations troglodytiques se rencontre plus rarement. Ce fut le cas de VILLAINES. Mais nous ne savons pas quand cela a commencé.

Déterminer l'époque à laquelle un trou a été creusé est impossible. Même si nous avons certaines informations sur les outils des époques anciennes et sur les traces qu'ils laissent, on ne peut plus voir ces traces, effacées par le simple grattage, l'agrandissement de la cavité ou le nettoyage de la couche de surface. L'utilisation des caves et leur entretien ont effacé ce qui pourrait dire quand elles furent creusées pour la première fois.

Les archives écrites sont également bien silencieuses sur ces logis de pauvres gens. Notre regretté compatriote Claude ROY y a recherché avec talent les traces du village. Les premières citations de « caves » dans les actes notariés datent de 1524/1530. Son ouvrage « **Villaines les Rochers à travers les âges** » montre bien que les hypothèses, faites par les érudits du XIXe siècle, sur une occupation préhistorique ne reposent sur aucun élément concret et que les souterrains-refuges mentionnés depuis le XIXe siècle (VAUGELE, JOLIVET, LE CHILLOU...) et aujourd'hui inaccessibles, ne permettent pas de conclure à un habitat troglodytique en dehors des périodes de guerre où l'on s'y réfugiait.

Le premier cadastre réalisé sous Napoléon I<sup>er</sup>, et portant pour cela le nom de **cadastre Napoléon**, est terminé à Villaines en 1814. Il s'agissait de recenser les propriétés pour mieux ajuster les impôts fonciers créés en 1790. Il ne semble pas que les habitations en cave aient fait l'objet d'une imposition, ce qui expliquerait le peu de détails sur le dessin de celles-ci. Les bâtiments et les parcelles y sont notés avec beaucoup de précision. Les caves, qu'elles soient « demeurantes » ou non, y sont indiquées par un trait léger correspondant à une ouverture, mais rien sur leur profondeur. Pour deux niveaux de caves superposées dans le même coteau, on trouve une seule marque. Ces marques et les bâtiments dessinés montrent bien qu'une grande partie de la population dans les vallées de Villaines est, à cette époque, logée dans les caves.

Nous ne savons rien des professions des occupants respectifs des caves et des constructions. Il faudrait dépouiller les dossiers qui accompagnent les plans cadastraux (et qui sont conservés aux archives) pour voir s'il existe une spécialisation. On peut cependant affirmer que la légende souvent évoquée à Villaines selon laquelle « le développement de la vannerie (à Villaines) a été facilité par les habitations et espaces utilitaires en caves » n'a aucune validité. Il suffit de rappeler qu'au milieu du XIXe siècle, lors de la création de la coopérative à Villaines, il y avait en France 70 000 hectares cultivés en osier. La quasi-totalité des activités vannières était donc assurée dans des lieux où il n'existait aucune habitation troglodytique.

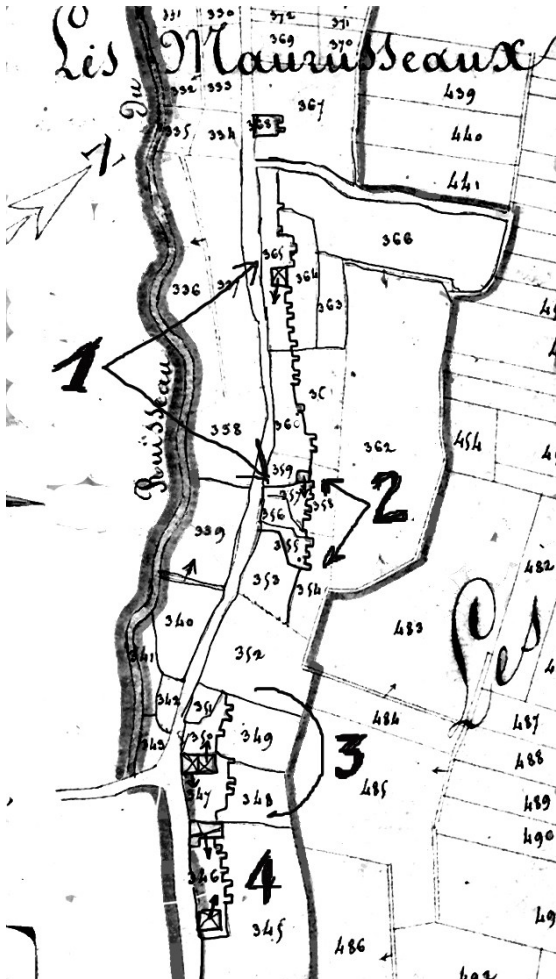
## Spécial « habitat dans les troglos »

Autre légende : la facilité à creuser le calcaire.

Certes il est plus facile d'y creuser des caves que dans du granit ou du grès, mais surtout avec les outils en fer, rares, chers et peu solides que connaissait l'époque, la tâche était très pénible, nécessitait de longues heures de travail et mobilisait souvent l'aide des voisins et parents.

Mais ce n'était coûteux qu'en travail (et un peu en outils) et donc accessible à ceux qui ne pouvaient payer les matériaux d'une construction (pierres, liants, charpente, couverture).

Voici un plan des Maurusseaux en 1814 :



les caves sont très nombreuses sur chaque parcelle, (signe d'une exploitation plus importante ?)

On remarquera (1) l'alignement de 15 caves, avec un bâtiment accolé au coteau en haut du plan, ainsi que la coupure en deux parcelles de l'ensemble.

En (2), 3 parcelles minuscules dont celle du haut qui comprend le bâtiment accolé au coteau enfoncé au coin de la grande parcelle.

Le groupe (3) comporte un bâtiment coupé en deux :

- celui proche du chemin est inclus dans la parcelle du bas avec deux caves

- et celui jouxtant le coteau inclus dans la parcelle du haut avec 3 caves

- enfin une parcelle sans cave ni habitation.

On peut faire l'hypothèse d'un partage (lors d'une succession) d'un ensemble comparable aux autres du quartier.

Juste en dessous (4), les 5 caves sont encadrées par un bâtiment accolé au coteau et d'un qui en est détaché.

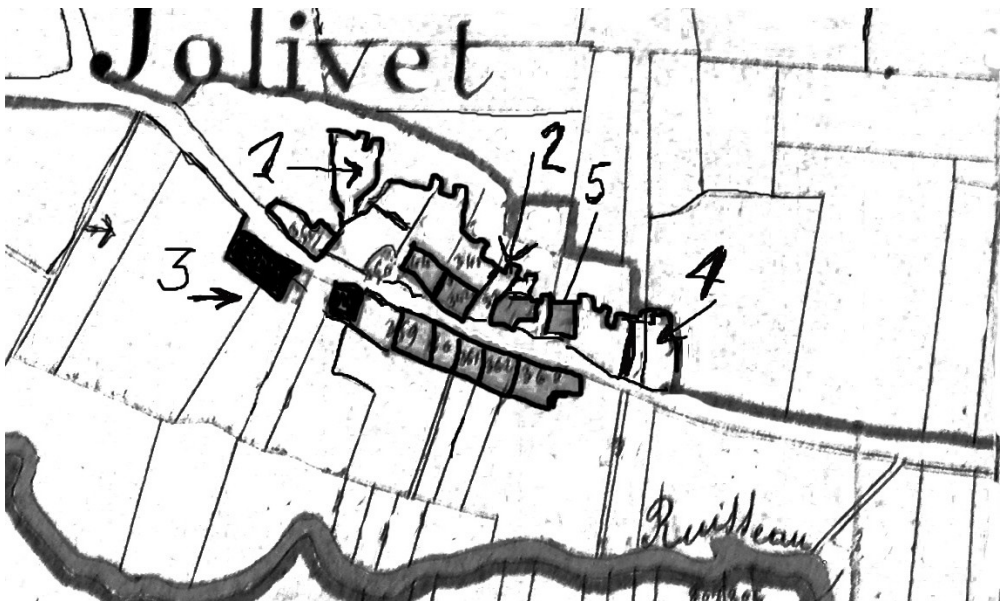
## Spécial « habitat dans les troglos »

L'exemple d'une partie de Jolivet permet de voir comment les caves et les constructions étaient combinées pour chaque propriété et comment le même espace est maintenant utilisé.

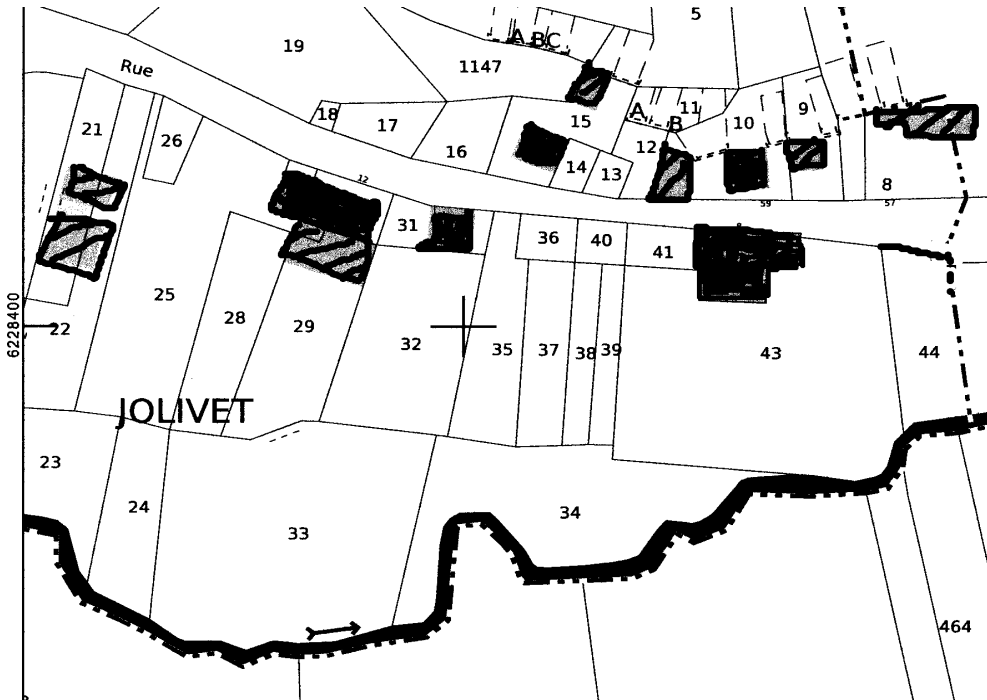
On remarque les minuscules parcelles justes créées pour donner l'accès aux caves demeurantes, la (1) en forme de poire, la (2) à peine plus large que l'ouverture de la cave.

En (3), alignement de sept constructions entre le chemin et les parcelles qui vont au ruisseau.

On compte 17 habitations distinctes, dont 5 uniquement en caves, 3 comportant caves et une construction détachée du coteau et 1 avec construction attenante au coteau (5).



**AUJOURD'HUI :** Pour la même zone exactement (une partie de Jolivet), sur le cadastre actuel on ne retrouve plus que 5 des anciens bâtiments (noircis), 5 ont été détruits et on en a construit 8 (hachurés) en deux siècles.



Les deux cas de Jolivet et des Maurusseaux montrent que les caves constituent des solutions qui permettent d'éviter de construire, et donc qu'elles répondent à des usages variés : une seule sur une parcelle minuscule indique une habitation (exemple 2 à Jolivet), huit caves et un bâtiment (exemple 1 aux Maurusseaux) montrent que leurs destinations sont diverses.

Même s'il est possible (parfois mais pas toujours) de repérer avec certitude leur trace dans le cadastre Napoléon, la configuration actuelle des cavités ne dit rien de leur destination à cette époque, une cheminée a pu être creusée depuis, une étable agrandie pour faire une grange, des communications ouvertes dans le rocher...

## HABITER UN « TROGLO »

**Villaines les Rochers** est bien un village **troglodytique**, mais si la plupart des habitations qui s'étendent dans les vallées comportent une partie troglodytique, cette partie est souvent peu habitée.

Le plus grand nombre d'entre elles servent de garages, de remises, de salles des fêtes, de boutiques, d'ateliers de vannerie ou autres activités artisanales. Pourtant une vingtaine sont dûment habitées ; un gîte a même été aménagé dans un « troglo » et un regain d'intérêt pour ce mode d'habitation apparaît, tout particulièrement à Jolivet, dans la Vallée et aux Maurusseaux. Pourquoi et comment vit-on dans une « cave »? Quels en sont les avantages et les inconvénients? C'est ce que nous avons essayé de comprendre en allant interroger quelques-uns de ces habitants.

**Les raisons** peuvent être traditionnelles pour certains, leur famille y était et ils en ont hérité. Les uns évoquent le désir de vivre autrement que dans un cadre standardisé. Le prix peu élevé de départ en a tenté d'autres. Le fait de vivre en conformité avec l'ambiance particulière du village en a poussé quelques uns. Le hasard et le coup de foudre pour un ensemble d'habitations ont aussi joué un rôle.

Pour ce que nous avons pu constater, la pièce de séjour occupe la partie troglo de l'habitation, les chambres sont presque toujours situées dans la partie construite hors de la roche, perpendiculairement à la partie troglo ou précédant cette partie rocheuse ; les sanitaires et arrière-cuisines s'accommodent fort bien de la roche. Des passages dans le tuffeau relient les différentes zones d'habitation. **Ce mode de vie** a des exigences : un chauffage faible mais tout au long de l'année qui est assuré par une cheminée, un poêle, des convecteurs électriques, une pompe à chaleur activant des radiateurs ou un chauffage par le sol ; une aération fréquente et bien étudiée techniquement, comme une VMC ; il est difficile de s'absenter longtemps sans prévoir des voisins « aérateurs ». L'orientation de la cave est aussi très importante. Dans l'aménagement intérieur, on trouve différentes façons de faire : soient les murs et le plafond sont laissés bruts et parfois chaulés, soient ils ont été doublés de brique ou de placoplâtre. Il faut observer les réactions de la roche selon sa composition et s'adapter, soulignent les occupants.

### Les avantages sont nombreux :

Ils sont d'ordre économique : à l'achat, une cave est peu onéreuse, les aménagements peuvent s'y faire petit à petit. Les dépenses de chauffage sont faibles car la température est stable, autour de 15 degrés, hiver comme été, inutile de recourir au climatiseur.

Ils sont aussi d'ordre social : les bruits des voisins ne vous perturbent pas car les troglos sont parfaitement et naturellement insonorisés. Ceci est aussi valable pour les bruits de la famille : cris d'enfants, sono des ados, fêtes des adultes. Les habitants soulignent et aiment l'atmosphère «ouatée» du troglo. La surprise des amis devant ce mode d'habitation est une source de satisfaction pour ses occupants.

Avantages d'ordre spatial : souvent la cavité troglodytique est d'une surface importante ce qui autorise des salles de séjour plus grandes que dans une maison traditionnelle. Si vous avez envie d'agrandir votre espace de vie, alors vous creuserez une nouvelle cavité ou vous en récupérerez une qui était utilisée comme cave ou abri d'animaux. Beaucoup de troglos ont de nombreux espaces de dégagement déjà creusés qui peuvent servir d'ateliers ou de garages et même de niche pour chiens, ce qui évite des constructions supplémentaires.

Evidemment, il y a aussi des **inconvenients**, le principal étant l'humidité plus ou moins importante selon l'orientation, la nature de la roche, le degré d'occupation. L'apparition du déshumidificateur semble résoudre une partie des problèmes.

Les troglos sont plus sombres que les habitations traditionnelles et, de ce fait, l'utilisation de l'électricité est peut-être plus importante, mais une orientation plein Sud améliore la situation.

Le plus souvent le troglo manque d'espace devant lui : il est coincé entre le rocher et la route, sauf à Jolivet, ce qui explique le fait que ce lieu-dit soit recherché.

Enfin, le coteau/toiture, d'accès souvent difficile, exige un entretien régulier.



Nous remercions chaleureusement de leur accueil, toutes les personnes qui ont répondu avec bonne grâce à nos questions.

## Spécial « habitat dans les troglos »



### Syndicat Intercommunal pour la Surveillance des Cavités souterraines et des Masses rocheuses.

Plus simplement dénommé **CAVITES 37**, cet organisme, créé en 1985, regroupe 93 communes d'Indre et Loire. Il apporte l'assistance technique aux communes par le relevé topographique des caves, des carrières et coteaux ainsi que par des visites diagnostiques de stabilité.

Le géologue du syndicat peut effectuer des **expertises pour les particuliers**, au coût de 200 euros en 2010. Il fait un état des lieux, **conseille les propriétaires** sur les travaux éventuels et remet un rapport écrit à l'issue de l'analyse. Pour un contact, se renseigner à la Mairie.

CAVITES 37

Site Internet : [www.cavites37.fr](http://www.cavites37.fr) E-mail : [cavites.37@wanadoo.fr](mailto:cavites.37@wanadoo.fr)

## ***MAISONS PAYSANNES DE TOURAINE***

Association pour la sauvegarde de l'architecture paysanne et la défense du cadre de vie rural

Délégation de Maisons Paysannes de France, cette association aide à sauvegarder les maisons paysannes, favorise leur entretien et leur restauration.

Les maisons anciennes, modestes ou bourgeoises, isolées ou blotties dans les hameaux, leurs dépendances (granges, caves, greniers...) et tous les petits édifices ruraux (puits, lavoirs, loges de vigne...) sont intimement liés au paysage et méritent tous nos soins.

L'association **apporte ses conseils**, propose sa documentation et ses brochures, organise des **stages de démonstration de savoir-faire traditionnel**, des sorties de découverte et d'études, **des visites de chantiers de restauration**.

Les matériaux utilisés ont donné aux maisons tourangelles un caractère et un charme que nous devons protéger pour les transmettre aux générations futures. Une restauration simple, réalisée de manière traditionnelle se révèle souvent économique et conforme au souhait de sauvegarder le caractère du bâtiment. Les spécificités des habitations troglodytiques sont évidemment connues de Maisons Paysannes de Touraine qui aide à élaborer des **solutions respectueuses de la particularité de l'habitat en roche**.

**Maisons Paysannes de Touraine : 9, Quai du Pont Neuf - 37 000 Tours –**  
tel 02 47 24 41 06 Site Internet : [www.maison-paysanne-de-touraine.com](http://www.maison-paysanne-de-touraine.com)

Dans le cadre de  
**«Rendez-vous Troglos»**  
organisé par le  
Carrefour Anjou-Touraine-Poitou  
les 12 et 13 Juin 2010

le Comité Culture de la commune de Villaines renouvelle sa  
**Rando Troglos**

*« De troglo en troglo, découvrez la vie d'un village troglodytique (activités artisanales ; habitations ; caves ...) »*

**le samedi de 14h à 18 h  
et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h.**

Villaines accueillera également des ateliers de démonstration avec des professionnels de la réhabilitation des troglos et de l'entretien du coteau :

**le dimanche de 10h à 18h.**

Le Syndicat des Cavités Souterraines présentera ses méthodes d'expertise et répondra aux questions sur l'entretien des rochers.

Les Maisons Paysannes de Touraine présenteront leur exposition sur le patrimoine bâti tourangeau et son entretien.

Si vous souhaitez participer à cet événement en faisant visiter votre cave ou si vous souhaitez avoir des informations sur cette manifestation, vous pouvez contacter Karine CHIPAULT (02 47 38 10 21) ou Marie-Annette BERGEOT (02 47 45 45 07)

# LE CENTENAIRE DE L'ETOILE SPORTIVE VILLAINOISE

Pour l'Etoile Sportive de Villaines-les-Rochers, cette année est importante car notre association fêtera ses 100 ans, le week-end

**du 19 et 20 juin 2010.**

Des groupes de travail se réunissent chaque mois et organisent cet événement avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté. Toutes les personnes intéressées et motivées peuvent se joindre à nous.

Nous sommes à la recherche de photos, documents et équipements anciens témoignant de ces 100 ans d'existence. Les documents ou photos seront scannés et aussitôt redonnés à leur propriétaire.

La programmation pour ces 2 jours est la suivante :

le samedi 19 juin :

- à 14h30, à la salle polyvalente : exposition et photothèque.
- à 15h30 : inauguration du stade « Valentin Langlet » avec les personnalités, suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.
- à 17h00 : match de gala.
- à 20h00, au stade : apéritif offert par l'E.S.V suivi d'un repas dansant au terrain de boules.

le dimanche 20 juin :

- de 10h00 à 13h00, au stade : matchs d'anciens joueurs vétérans, féminines et jeunes
- à 15h00 : l'équipe senior de Villaines rencontre une équipe du canton
- à 17h00 : vin d'honneur pour clôturer le week-end.

Durant ces 2 jours, des animations, des jeux, une restauration et une buvette vous seront proposés.

Une réservation sera nécessaire pour le repas dansant. S'adresser à Jean-Pascal MARTIN 10 rue de Jolivet 37190 Villaines-les-Rochers, 02.47.45.28.98 ou Mail : [jpmartin.jolivet@orange.fr](mailto:jpmartin.jolivet@orange.fr).

Des coupon-réponses seront à votre disposition auprès des organisateurs.



Nous vous rappelons que tous les supporters sont chaleureusement reçus au stade

- le samedi, à partir de 14h30, pour les jeunes suivant les catégories
- le dimanche pour encourager nos équipes UFOLEP 1 et 2, à 10h00 et à 15h00 et notre jeune équipe senior qui lutte chaque week-end pour décrocher une place en 3<sup>e</sup> di-

## Un arbitre villainois

Nicolas RENARD pratique le foot depuis 3 ans seulement, mais il a préféré s'investir autrement qu'en intégrant une des équipes de l'ESV. Il est devenu arbitre.

Pour cela, il a travaillé d'arrache-pied pendant plusieurs mois et a obtenu l'attestation de formation d'arbitre officiel de la FFF(Fédération Française de Foot) à Tours en 2009. L'examen consistait en une épreuve théorique sur les règles d'arbitrage sous forme de diapositives.

Depuis, il parcourt le département, le samedi et le dimanche, pour arbitrer des matchs de joueurs de tous âges et de toutes catégories. Il est quelquefois accompagné par un arbitre expérimenté, ce qui lui permet de consolider son expérience.

L'obtention de cette attestation a permis à l'équipe Senior de Villaines de valider son passage en quatrième division en septembre 2009. Tous remercient Nicolas pour son investissement et se prennent à rêver de troisième division car l'équipe est dans les 3 premières de la poule F.

### LES AMIS DE L' EGLISE SAINT ANDRE

Sortie gratuite avec visites commentées

à Tours le samedi 24 avril 2010,

Ouverte à tous

9h30 : départ de la place de la mairie de Villaines-les-Rochers en co-voiturage,

10h30: église St Pierre-ville (avec notamment des vitraux de LOBIN)

midi : pique nique dans une salle prêtée

14h30 : habitat social construit par l'imprimerie Mame pour ses ouvriers et l'église Notre Dame de La Riche

Retour vers 18h à Villaines.

**Pour s'inscrire : contacter Mme RICHARD au 02 47 66 64 05.**

## Endremage

Venez découvrir un chantier de construction de bateau traditionnel de Loire (réalisé avec l'aide de la Région Centre, de la Mairie d'Azay-le-Rideau et de la Mairie de Langeais ). Ballades de Pâques à septembre. Contact au 06 10 28 91 06. [Http// endremage.free.fr](http://endremage.free.fr)

La municipalité de Villaines travaille sur un **projet d'éco-lotissement**.

Une réunion d'information et d'échanges aura lieu

**le vendredi 9 avril à 19h à la salle polyvalente.**

Cette réunion est ouverte à tous.

## Agenda des manifestations

- ▶ Vendredi 9 avril : réunion d'information sur l'éco-lotissement, à 19h, à la salle polyvalente
- ▶ Samedi 24 avril : sortie patrimoine à Tours organisée par les « Amis de l'église Saint-André »
- ▶ Samedi 24 avril, à 20h30, au théâtre de Verdure : cirque « Bibendum Tremens »
- ▶ Dimanche 25 avril : concours de pêche, à l'étang de Saché, organisé par la Brême de Sacheville
- ▶ Vendredi 30 avril : concours de belote, à la salle polyvalente, à 13h30, organisé par l'association du « Temps de Vivre »
- ▶ Samedi 8 mai : commémoration au cimetière suivie d'un vin d'honneur, à la salle polyvalente
- ▶ Samedi 8 mai : randonnée nocturne gourmande du Club des Jeunes, à 19h
- ▶ Dimanche 9 mai : visite commentée du sentier d'interprétation par les Compagnons du Terroir en relation avec PETRI et le PNR (RV à 10h00 devant le panneau du sentier d'interprétation sur la place)
- ▶ Samedi 15 et dimanche 16 mai : fête de la Pèlerie de la Coopérative de Vannerie et randonnée de la Pèlerie des Compagnons du Terroir
- ▶ Dimanche 23 mai : tournoi de sixte au stade du Chillou organisé par l'ESV
- ▶ Samedi 12 et dimanche 13 juin : « Rendez-vous Troglos » dans tout le village
- ▶ Dimanche 13 juin : concert de la Cantoria à l'église à 17h
- ▶ Samedi 19 et dimanche 20 : centenaire de l'ESV
- ▶ Vendredi 25 juin : fête de l'école organisée par l'APE à l'école «Erik Orsenna»

Villaines accueillera

### le cirque burlesque « **Bibendum Tremens** »

dans le cadre du programme culturel de la Communauté de Communes

**le samedi 24 avril au Théâtre de Verdure**

Séance supplémentaire possible le dimanche 25 avril à 16h en cas d'affluence

*Diffusion par l'association « **Infos Troglos** » régie par la loi du 01 juillet 1901*

**Siège social** : La Peyrière - 37190 Villaines-les-Rochers

**Comité de rédaction de la lettre « Infos Troglos »** : Marie-Annette BERGEOT - Pierre BOUILLANT - Marie-Paule DURAND - Cyril DUVERT - Brigitte JAULIN - Josette PINET - HARDOUIN - Roselyne RECOLLON - Chantal VANLERBERGHE—Annie ELLUIN

**Composition** : Marie-Annette BERGEOT

**Contact** : téléphone/fax au 02 47 45 45 07 - **E-mail** : [infostroglos@wanadoo.fr](mailto:infostroglos@wanadoo.fr)

Document imprimé par nos soins - Merci de ne pas le jeter sur la voie publique